

Problématique des dépôts sauvages : synthèse diagnostic et suggestions association CEVE

Document de travail établi suite aux entretiens avec des représentants des collectivités ou syndicats suivants :

- **SNA**
- **SETOM**
- **SYGOM**
- **mairie de Mercey**
- **mairie de Saint-Vincent-des-Bois**
- **mairie de la Chapelle-Longueville**

1/ Lien avec la déchetterie :

o Diagnostic :

- Lien avéré : les problèmes sont d'autant plus importants que le territoire est proche de la déchetterie
- Le problème d'accès des professionnels est revenu dans les discussions, avec deux visions opposées : celle des exploitants & SNA (limitation d'accès, le contribuable n'ayant pas à financer à la place des organismes professionnels), vs. celle des municipalités (service inadapté au besoin)
- Manque d'information du grand public sur ce qui est recueilli ou refusé en déchetterie, ... Par exemple les pneus : pneus noirs sans jantes acceptés, mais pas sur jantes ou verdis... Informations venant de différents organismes : mairies, SNA, SYGOM, « privés », ... et pas toujours à jour : le public d'y perd et est découragé
- Signalétique à l'entrée de la déchetterie insuffisante

o Suggestions :

- Signalétique à revoir à l'entrée des déchetteries
- Meilleure communication sur les modalités d'accueil. Par exemple site internet **dédié** avec campagne de communication active, indiquant clairement quels sont les déchets accueillis et filière associées (valorisations), les horaires d'ouverture, voire avoir l'info en temps réel de l'attente et / ou saturation des bennes
- Professionnels : discussions dédiées à mener. Prévoir une ouverture très tôt le lundi matin pour les travaux « du week-end » ?

2/ Information du grand public sur les déchets :

o Diagnostic :

- La communication qui avait lieu du temps de la CAPE (via les « calendriers » cartonnés s'est interrompue. Les informations sur le coût du traitement des déchets pour le contribuable étaient très utiles et éclairantes.
- Encore beaucoup de flou sur les différentes filières de recyclage, sur quoi faire de ses différents déchets (cf. point précédent). La diversité des instructions suivant les territoires est un facteur perturbant.

o Suggestions :

- Reprise de la communication pour indiquer où les particuliers doivent déposer les

différents déchets : déchetterie, bennes publiques, poubelles individuelles, commerces, ... Les filières de valorisation + coûts de traitement doivent être explicites.

- Cela peut être sous forme de plaquette papier et application type Siteo
- Profiter de cette communication pour aborder le problème des dépôts sauvages : via des exemples concrets, indiquer le coût du traitement des déchets déposés dans la nature (« gros dépôts » en bordures de chemins, mais aussi cannettes /paquets de cigarettes jetés par la fenêtre des voitures

3/ Prévention des dépôts sauvages :

o Diagnostic :

- Les dépôts attirent les dépôts : il faut réagir vite lorsqu'un constat est fait ! Ce constat est fait par toutes les collectivités.
- La carte interactive de CEVE est un bon outil de communication, mais trop compliquée à gérer opérationnellement.

o Suggestions :

- Blog commun (ou équivalent) pour partage des infos en temps réel. Cela permettra davantage de réactivité dans l'enlèvement des dépôts + une capitalisation pour aider aux enquêtes (quel type de déchet a été relevé où et quand ? --> croisements
- Ce blog viendrait compléter la carte interactive qui devra évoluer : fusion dans carte « sentinelle » de FNE ? Ou autre liée à un outil SNA ?
- Tous les utilisateurs de la nature : randonneurs, chasseurs, cyclistes, ... devront être formés et impliqués
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation : affichage, presse, pancartes aux lieux les plus critiques. Insister sur l'impact économique de ces déchets, au delà de l'impact environnemental bien sûr.
- Impliquer les écoles dans la réalisation de panneaux de sensibilisation par exemple .

4/ Volet répressif :

o Diagnostic :

- Très grande diversité des pratiques suivant les communes, dépendant du niveau d'impact... et de leurs moyens : verbalisation par leurs propres moyens, contact gendarmerie, ...
- L'absence de preuves est un problème, les flagrants délits étant rares... et risqués pour les élus.
- La mise en place de caméras a été largement citée, mais la mise en œuvre dans l'espace public est problématique.

o Suggestions :

- En tant qu'association, CEVE ne peut grandement intervenir sur ce terrain. La carte interactive peut aider à la localisation de caméras sur des points de passage (carrefours, ...)
- Nous sommes favorables à une mutualisation des besoins pour une réponse harmonisée sur les différentes communes du secteur.

